N° 311 - Janvier 2009

Recensement de la population de 2006

Retour de la croissance démographique au centre de l'agglomération francilienne

Au 1^{et} janvier 2006, l'Ile-de-France compte 11,532 millions d'habitants. Depuis le recensement de 1999, la population francilienne a augmenté de 0,7 % par an en moyenne, comme en France métropolitaine. Cependant, dans la région, cette croissance provient uniquement d'un excédent des naissances sur les décès. En effet, l'Ile-de-France reste une région déficitaire dans ses échanges migratoires.

Pour la première fois depuis un demi-siècle, Paris regagne des habitants. La population des communes de proche banlieue augmente fortement, tandis que la croissance ralentit en grande couronne. Parmi les communes de la couronne périurbaine, sous l'influence de pôles urbains, les communes rurales sont les plus attractives.

France-Line MARY-PORTAS Service études et diffusion

'Ile-de-France compte 11,532 millions d'habitants au premier Janvier 2006 **◎** et **□** Sources et définitions. Depuis le recensement de 1999 la population francilienne a augmenté de 0,7 % par an en moyenne. Cette hausse est comparable à celle de la population métropolitaine. Mais en Ile-de-France, elle provient uniquement du dynamisme naturel de la région, lié à la jeunesse de sa population. L'excédent des naissances sur les décès correspond, en effet, à une croissance démographique de 0,9 % par an en moyenne au cours de la période. L'augmentation totale de la population est cependant de moindre ampleur car les échanges migratoires de l'Ile-de-France avec les autres régions de province sont déficitaires.

Par rapport à la période 1982-1999, la croissance démographique s'est accélérée dans la région, comme dans le reste de la France. En Ile-de-France, cette accélération est due à la fois à une

Sources et définitions

Les données de **population au 1**er **janvier 2006** correspondent aux premiers résultats définitifs issus des **cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2004 à 2008**. La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit à neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées désormais une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles pendant cinq ans est recensé chaque année un échantillon de 8 % des logements. Pour chaque commune, la population au 1^{er} janvier 2006 correspond au chiffre de la population municipale, qui est une population sans double compte. Les chiffres de population municipale de différentes communes peuvent donc être agrégés pour obtenir des données de population sur des zonages géographiques plus grands. Les populations municipales sont ici arrondies à la centaine pour une meilleure lisibilité, les valeurs exactes sont disponibles sur le site www.insee.fr. Les chiffres de population antérieurs correspondent aux populations sans double compte issues des anciens recensements exhaustifs.

Entre deux recensements, l'analyse de **l'évolution de la population** d'un territoire repose sur l'égalité qui suit :

Variation totale de la population = solde naturel (naissances - décès) + solde migratoire (entrées - sorties)

Dans cette égalité, le **solde naturel** est calculé directement à partir des données de naissances et décès issues de l'état civil.

Le **solde migratoire** est, quant à lui, estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel. Ce solde migratoire est donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « **apparent** » afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache. Ce solde apporte néanmoins une information appréciable et précoce sur la dynamique de population des territoires.

	Population au 1 ^{er} janvier – 2006	Taux de croissance annuelle moyenne (%)			Taux de croissance annuelle due au solde naturel (%)			Taux de croissance annuelle due au solde migratoire apparent (%)		
		1999- 2006	1982- 1999	1962- 1982	1999- 2006	1982- 1999	1962- 1982	1999- 2006	1982- 1999	1962- 1982
Paris	2 181 400	0,4	-0,1	-1,2	0,7	0,5	0,4	-0,4	-0,6	-1,6
Petite couronne	4 326 400	1,0	0,2	0,6	1,0	0,9	0,8	0,0	-0,7	-0,2
Communes limitrophes de Paris	1 325 600	1,3	0,1	-0,3	1,0	0,8	0,6	0,2	-0,7	-0,9
Autres communes de petite couronne	3 000 800	0,9	0,2	1,1	1,0	0,9	1,0	-0,2	-0,7	0,1
Grande couronne	5 024 600	0,7	1,1	2,9	0,9	0,9	1,0	-0,2	0,2	1,9
Communes de l'unité urbaine de Paris	3 635 200	0,6	0,9	3,1	0,9	1,0	1,1	-0,3	-0,1	2,0
Communes de la couronne périurbaine de Paris	1 277 800	0,9	1,6	2,6	0,6	0,6	0,6	0,3	1,0	2,0
Autres communes de grande couronne	111 600	0,2	0,6	1,1	0,3	0,3	0,5	-0,1	0,3	0,6
lle-de-France	11 532 400	0,7	0,5	0,9	0,9	0,8	0,8	-0,2	-0,3	0,1
Province	49 867 100	0,7	0,4	0,8	0,3	0,3	0,5	0,4	0,1	0,3
France métropolitaine	61 399 500	0,7	0,4	0,8	0,4	0,4	0,5	0,3	0,1	0,2

Sources : Insee, recensements de la population 1962, 1982, 1999 et 2006 ; état civil 1962-2005

augmentation de la croissance naturelle et à une diminution du déficit migratoire. En province, elle est entièrement imputable à l'augmentation du solde migratoire apparent.

Après un demi-siècle de décroissance, Paris regagne des habitants

Pour la première fois depuis le milieu des années 50, la capitale regagne des habitants, et les gains de population sont plus importants en petite couronne qu'en grande couronne. Ce recentrage de la croissance démographique sur des territoires de faible superficie se traduit par une « redensification » du centre de l'agglomération 20.

Malgré un rythme de croissance annuel relativement faible, Paris a ainsi gagné chaque année 75 habitants au km² entre 1999 et 2006. Elle en avait perdu en moyenne 28 par an entre les recensements de 1982 et 1999, et 291 par an entre les recensements de 1962 et 1982.

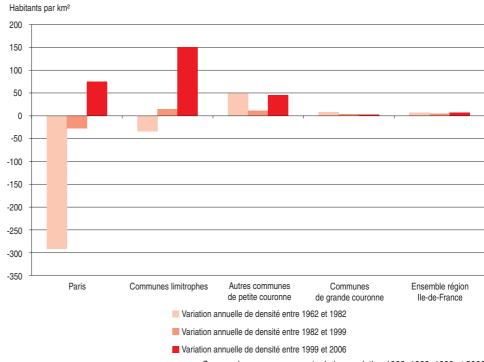
La croissance démographique dans la capitale est entièrement due à l'excédent des naissances sur les décès. Même s'il diminue, le déficit migratoire reste plus élevé que dans le reste de la région. Le modèle de peuplement semble rester le même : la capitale attire de jeunes actifs qui s'en éloignent après avoir eu leurs premiers enfants. Les départs pourraient être désormais un peu plus tardifs qu'avant.

Fort dynamisme des communes de la proche banlieue

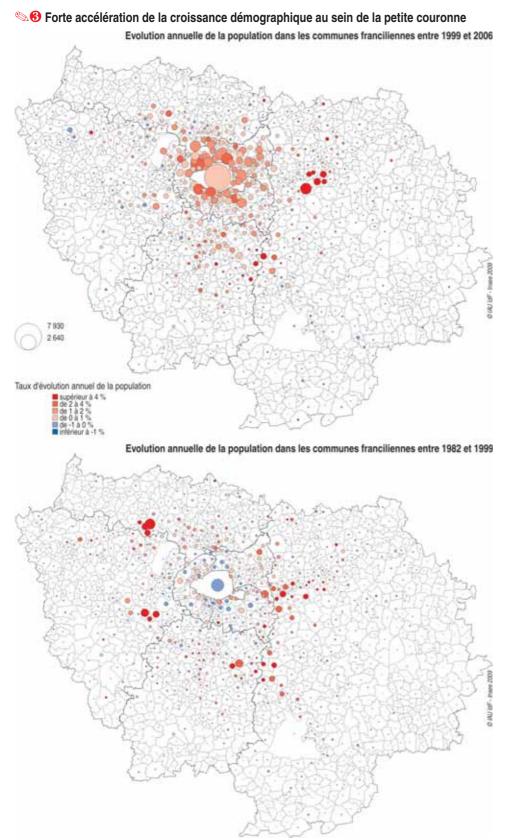
Au sein de la région, c'est en petite couronne que la croissance démographique a connu la plus forte accélération par rapport aux décennies précédentes 8. La population a ainsi augmenté de 1 % par an en moyenne entre 1999 et 2006, contre une hausse annuelle de 0,2 % entre 1982 et 1999. Lieu privilégié du desserrement démographique de Paris jusqu'aux années 60, la petite couronne avait même perdu des habitants à partir du milieu des années 70.

Le regain de dynamisme démographique de la petite couronne est particulièrement fort dans la périphérie immédiate de Paris. Dans l'ensemble formé par les vingt-neuf communes limitrophes de la capitale, la population a crû de 1,3 % en moyenne chaque année, ce qui correspond à une augmentation annuelle de 151 habitants au km². Cette croissance démographique ne s'explique pas entièrement par le solde naturel pourtant très élevé. Le solde migratoire apparent est désormais positif : les programmes importants de construction de nouveaux logements de la fin des

№ La redensification de Paris et de ses communes limitrophes



Source: Insee, recensements de la population 1962, 1982, 1999 et 2006



Source: Insee, recensements de la population 1982, 1999 et 2006

années 1990 ont attiré de nouveaux arrivants, probablement de jeunes actifs qui débutent ici leur vie familiale.

Aux portes de la capitale, les gains de population et de densité sont très importants à Montrouge, Issy-les-Moulineaux, Aubervilliers, Levallois-Perret, Saint-Maurice, Saint-Denis, Clichy, Saint-Mandé, Montreuil et Suresnes. D'autres communes non limitrophes, mais relativement proches de Paris, ont connu un développement similaire : Courbevoie, Alfortville, Bondy, Bois-Colombes, La Garenne-Colombes, Châtillon et Cachan. Dans le reste de la petite couronne, les communes dont la population a relativement peu augmenté se situent à

l'est du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, ou au sud le long de la frontière entre les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne.

Ralentissement de la croissance en grande couronne

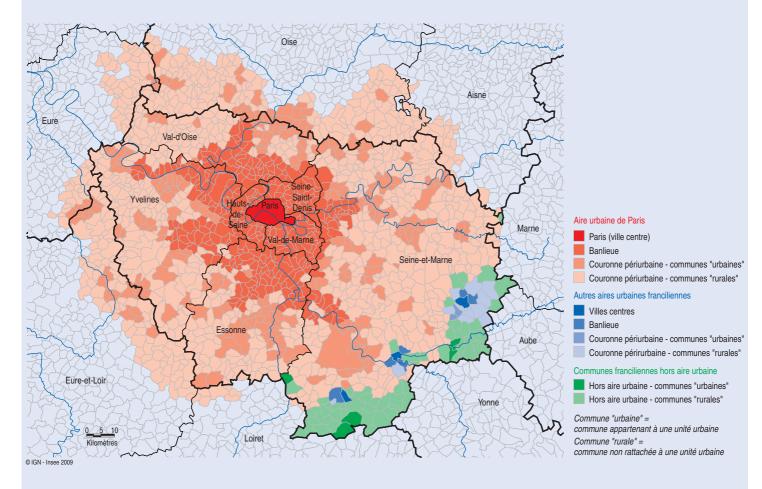
En grande couronne, le ralentissement de la croissance démographique se poursuit. Depuis 1999, la population a augmenté de 0,7 % par an en moyenne. Ce rythme est plus faible que celui observé entre les recensements de 1982 et 1999 (+ 1,1 % par an), et surtout quatre fois moins élevé que celui enregistré entre les recensements de 1962 et 1982 (+ 2,9 % par an).

Les gains de population en grande couronne sont aujourd'hui entièrement dus à l'excédent des naissances sur les décès. Dans les décennies 60 et 70, les deux tiers de ces gains provenaient de l'excédent migratoire. Ces années avaient été marquées par l'extension de l'unité urbaine de Paris, avec notamment la construction de villes nouvelles en ses marges, et par la périurbanisation des communes plus éloignées du centre zonages urbains (⊏>■ Les Ile-de-France).

Les évolutions démographiques récentes ne sont pas uniformes au sein de ce vaste territoire de la grande couronne. Dans les communes rattachées à l'unité urbaine de Paris, l'augmentation de population due au solde naturel demeure importante (+ 0,9 % par an en moyenne). Mais, du fait de leur déficit migratoire, ces communes ont un rythme de croissance moins élevé que l'ensemble des communes de grande couronne (+ 0,6 % par an en moyenne). Cette croissance correspond à une augmentation annuelle de 11 habitants par km².

Les communes de la grande banlieue qui connaissent les gains les plus faibles, voire une décroissance, se situent plutôt dans la partie occidentale de la zone dense, notamment dans les Yvelines. Dans plusieurs communes, la population augmente néanmoins fortement depuis 1999. C'est le cas des communes rattachées à la ville nouvelle de Marne-la-Vallée en Seine-et-Marne, ou des petites communes de la vallée de l'Orge en Essonne.

Les zonages urbains en lle-de-France : l'aire urbaine de Paris déborde largement des limites de la région



Une **unité urbaine** est un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du bâti (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) et comptant au moins 2 000 habitants. Si une commune d'une unité urbaine représente plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule **ville centre**. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de celle de la commune la plus importante, ainsi que cette dernière, sont villes centres. Les communes de l'unité urbaine qui ne sont pas villes centres constituent sa **banlieue**.

Une unité urbaine est considérée comme un pôle urbain si elle offre au moins 5 000 emplois. Autour de ce pôle, la **couronne périurbaine** est formée de communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Au sens des unités urbaines, la couronne périurbaine comprend à la fois des communes « rurales » et « urbaines ». L'ensemble formé par un pôle urbain et sa couronne constitue une **aire urbaine**. Cette aire peut donc être divisée en trois espaces concentriques : la (ou les) ville(s) centre(s), la banlieue et la couronne périurbaine.

Le découpage actuel en unités et aires urbaines s'appuie sur les chiffres de population et de déplacements domicile-travail issus du recensement de population de 1999. Selon ce découpage, l'Ile-de-France compte une centaine d'unités urbaines et seulement quatre aires urbaines.

Ces zonages urbains ne recouvrent pas les limites administratives du territoire. Ainsi, la banlieue de l'unité urbaine de Paris s'étend bien au-delà des trois départements de petite couronne. Elle englobe aujourd'hui 395 communes, dont 272 sont situées dans un des quatre départements de grande couronne, principalement le long des axes fluviaux et routiers. De même, la couronne périurbaine de Paris déborde largement des limites de la région au nord et à l'ouest : elle comprend 1 188 communes, dont 392 sont situées dans une autre région. Inversement, cette couronne périurbaine ne couvre pas la totalité du territoire francilien : 89 communes du sud de la Seine-et-Marne n'appartiennent pas à l'aire urbaine de Paris. Parmi elles, 23 sont situées dans une des trois autres aires urbaines franciliennes (Montereau-Fault-Yonne, Nemours et Provins) et 58 sont des communes dites « multipolarisées », attirées par plusieurs pôles urbains.

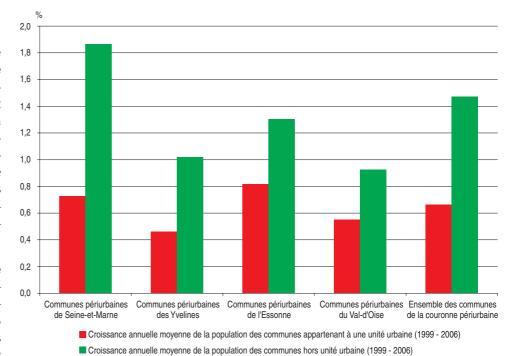
Cette étude ne porte que sur les communes de la région Ile-de-France. A l'intérieur de la région, on a privilégié une **approche concentrique** tenant compte à la fois des zonages administratifs et urbains. Une première partition distingue ainsi Paris, la petite couronne et la grande couronne. Au sein de la petite couronne, sont distinguées les communes limitrophes de la capitale et les autres communes, qui toutes appartiennent à la banlieue parisienne. Au sein de la grande couronne, on distingue les communes rattachées à l'unité urbaine de Paris, celles qui appartiennent à sa couronne périurbaine et celles qui sont situées hors de l'aire urbaine de Paris.

Les petites communes périurbaines attirent encore de nouveaux habitants

Dans les communes de la couronne périurbaine, sous l'influence d'un pôle urbain, le ralentissement de la croissance démographique depuis 1999 est plus prononcé que dans le reste de la grande couronne. Il s'explique entièrement par la diminution des gains de population dus aux migrations, le solde naturel restant stable. Ces communes périurbaines continuent cependant à attirer de nouveaux arrivants, dont probablement une part importante de familles.

Les communes les plus attractives de cette couronne périurbaine sont précisément les moins urbanisées. Leur population augmente, en moyenne, de 1,5 % par an contre 0,7 % dans les communes appartenant à une unité urbaine. Dans ces communes plus rurales, le seul jeu des migrations permet une croissance de 0,9 % par an, alors qu'il est neutre dans les communes urbaines. La croissance démographique demeure notamment importante dans les petites communes de Seine-et-Marne et de l'Essonne 🖦 4. Les gains de densité sont cependant très faibles sur ces territoires d'habitat dispersé.

Une croissance démographique encore élevée dans les communes rurales de la couronne périurbaine



Source: Insee, recensements de la population 1999 et 2006

On retrouve ce même phénomène, dans une moindre mesure, dans la zone sud de la Seine-et-Marne située en dehors de l'aire urbaine de Paris. La population n'y a augmenté que très faiblement depuis 1999, avec des situations contrastées selon les types de communes. Les commu-

nes rattachées à une unité urbaine ont perdu des habitants (- 0,2 % par an en moyenne). En revanche, la population des communes rurales s'accroît de 0,9 % par an, cette croissance s'expliquant presque intégralement par les migrations.

Pour en savoir plus

Buisson G., Vérone M. : « La population légale de l'Ile-de-France : 11 532 398 habitants au 1^{er} janvier 2006 », *Insee Ile-de-France faits et chiffres*, n° 198, janvier 2009.

Laganier J., Vienne D.: « Recensement de la population de 2006 - La croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes », *Insee première*, n° 1218, janvier 2009.

Le Ngoc D.: « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - En Ile-de-France, davantage de familles monoparentales et de personnes seules gu'en 1999 », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 292, janvier 2008.

« Populations et territoires », Atlas des Franciliens, Tome 1, Insee Ile-de-France - IAU îdF, 2000.



ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Direction régionale d'Ile-de-France 7, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux 78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

© Insee 200

Omité de rédaction : Patrick Pétour
Rédactrice en chef : Christel Collin
Secrétaire de rédaction : Françoise Beaufils
Conception graphique : PAO Insee Ile-de-France
Maquette : Nathalie Droux - Laure Omont
Impression : S. N. Bafal

Publication téléchargeable à partir du site Internet : www.insee.fr/ile-de-france

Dépôt légal : 1^{et} semestre 2009

Commission paritaire n° 2133 AD Code Sage 10931152